



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AUX MEMBRES DU COMITÉ D'INFORMATIONS  
ET D'INITIATIVES POUR LA PAIX (COMIN)**

*Vendredi 5 mars 1999*

*Mesdames et Messieurs!*

1. Je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre que vous avez tant souhaitée! Merci de votre visite, à travers laquelle vous voulez manifester votre estime et votre dévotion pour le Successeur de Pierre et pour son Magistère.

Je désire exprimer ma gratitude particulière au Président, le Professeur Giovanni Conso, pour les paroles aimables qu'il a voulu m'adresser au nom des membres de votre Comité et de toutes les personnes présentes. De ses paroles ressort l'engagement louable de votre Association et la passion avec laquelle chacun de vous met ses compétences au service de la cause de la paix et de la recherche des voies les plus adaptées pour parvenir à une juste coopération entre les hommes et entre les peuples.

Pour promouvoir de façon concrète le bien précieux de la paix et le sauvegarder lorsqu'il est mis en danger, vous avez choisi d'être présents à travers les voies classiques de la diplomatie, dans les situations à haut risque, offrant aux responsables des nations en conflit des informations et des contributions scientifiques et morales utiles pour une solution équitable des problèmes.

2. A notre époque, le progrès scientifique, les conquêtes de l'espace, la facilité et la rapidité des communications, la plus grande connaissance entre les peuples, la disparition des idéologies qui ont dominé le vingtième siècle et les informations toujours plus complètes en ce qui concerne les tragédies qui en sont issues, a fait croître dans de vastes couches de la population mondiale l'horreur de la guerre et un profond désir de paix. Dans ce contexte, les conflits qui, malheureusement, ensanglantent encore diverses régions de la planète, sont vécus comme une offense à la dignité de la personne humaine et comme une profonde blessure aux aspirations légitimes des hommes et des femmes de notre temps.

Il s'agit d'un sentiment qui doit être constamment cultivé et encouragé, car ce n'est que du rejet de toute forme de violence et de la recherche sincère d'une coexistence dans laquelle les rapports de force sont remplacés par l'effort de la collaboration, que peuvent naître les conditions indispensables à l'édification d'un monde civil et solidaire.

Cette aspiration convaincue à la paix et intimement liée à la réalisation de certaines conditions essentielles à sa croissance et à sa consolidation, qui s'identifient principalement avec la défense des droits humains, sans lesquels se multiplient inévitablement les germes de l'instabilité, de la révolte et de la violence. Ces droits, qui sont civils et politiques, mais également économiques, sociaux et culturels, concernent toutes les phases de la vie humaine et doivent être respectés dans tous les types de situation. Ils forment un ensemble unitaire, orienté de façon décisive vers la promotion de tous les aspects du bien de la personne et de la société, et doivent être promus de façon organique et intégrale. Seule la défense de l'universalité et de l'indivisibilité, en effet, est en mesure de favoriser l'édification d'une société pacifique et le développement intégral des nations.

3. Le respect des droits humains est intimement lié à celui des droits de Dieu. Il n'existe pas d'avenir de paix pour une société qui ne respecte pas Dieu. Les terribles expériences vécues par l'humanité au cours du siècle qui touche à son terme le démontrent avec une évidence dramatique. Là où l'athéisme s'est répandu et imposé par la force, trop souvent, les prétentions d'éliminer Dieu ont été accompagnées par le mépris de la dignité humaine.

Voilà pourquoi chaque communauté humaine qui aspire à la paix ne peut manquer de placer à la base de sa coexistence la reconnaissance de la primauté de Dieu et le respect de la liberté religieuse. La religion répond aux aspirations les plus profondes de la personne, en détermine la vision du monde, en oriente la relation avec les autres et offre une réponse à la question sur la véritable signification de l'existence dans le domaine personnel et social. Par conséquent, la liberté religieuse constitue le cœur des droits humains et exige la plus grande considération de la part des personnes et des Etats.

4. Mesdames et messieurs, la paix est un idéal à cultiver dans le cœur de l'humanité! L'effort pour surmonter les causes des conflits doit s'accompagner d'une action constante de la part des croyants et des hommes de bonne volonté, afin que se développe la culture de la paix, en particulier chez les nouvelles générations. Je connais bien, à cet égard, les multiples et courageuses initiatives à travers lesquelles, sans intérêt personnel, vous œuvrez pour susciter au sein des gouvernements et chez les simples citoyens une adhésion convaincue à des projets de réconciliation et de solidarité fraternelle.

Je vous exhorte à poursuivre sur cette voie, en multipliant les occasions de dialogue et d'éducation à la paix dans les domaines les plus variés et en ne vous laissant pas décourager par les obstacles inévitables. Que vous soutienne la parole de Jésus, qui, en proclamant bienheureux les artisans de paix, leur a promis une relation nouvelle avec Dieu et la joie de sentir qu'ils font partie d'une humanité réconciliée et unie dans l'amour du Père (cf. *M 5, 9*).

Avec ces souhaits, en confiant chacun de vous, ainsi que vos familles et votre engagement, à Celle que le peuple chrétien invoque comme Reine de la paix, je donne de tout cœur la Bénédiction apostolique.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana